

Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes

Monsieur le Président Yves NICOLAS

14, allée des Haras
49 100 Angers

Paris, le 5 juin 2014

Objet : Lanceur d'alerte

Copie Président AMF, Président AFG, Secrétaire Général de l'Elysée.

Monsieur le Président,

La dernière crise a montré les failles de l'application de certains choix comptables et notamment du concept dit de « juste valeur » dans l'évaluation de la valeur nette d'inventaire des OPCVM.

Cette situation reconnue par les autorités de contrôle type AMF est malheureusement toujours d'actualité alors que les solutions sont existantes via, notamment, le mark to model.

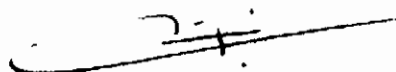
Je désirerais connaître votre position face au fait que quantité d'OPCVM transmettent une information comptable et financière (performances passées) des plus défailtantes auprès de porteurs de parts non avertis et non qualifiés.

Je vous prie de bien vouloir prendre connaissance, sur le site www.socioecopofl.com, des courriers envoyés à l'AMF et de mon courrier de lanceur d'alerte auprès de l'Elysée.

Je terminerai en vous demandant la position de votre ordre professionnel sur le fait que quantité d'impôts, de rémunérations et frais divers restent calculés sur des bases comptables non pertinentes pour l'ensemble des personnes qui sont sujettes, de ce fait, à des prélèvements indus.

Sur le site précité, une réflexion juridique « *DU RESPECT DU DROIT A L'INFORMATION JURIDIQUEMENT OPERATIONNELLE* » , que je vous demande de bien vouloir commenter, qui aborde les problèmes « d'abus de confiance et d'escroquerie des porteurs de parts ».

Par la présente, je vous prie d'accepter, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Christian PIRE

AFG
Monsieur Paul-Henri de La Porte du Theil
31, rue de Miromesnil

75008 Paris

Paris, le 5 juin 2014

Objet : Lanceur d'alerte

Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir prendre connaissance du courrier envoyé ce jour à Monsieur Yves NICOLAS, président de la Compagnie Nationale des Commissaires aux comptes.

Je vous saurais gré de bien vouloir me communiquer la position de votre institution sur les points évoqués.

Monsieur le Président, pour rappel, vous-même avez écrit sur les dangers de la situation évoquée.

Paul-Henri de la Porte du Theil, Président de l'AFG dans Le Monde du 18 mai 2009 « Dans la gestion, nous avons focalisé sur le couple rendement-risque en oubliant la liquidité qui semblait aller de soi. L'effet de ciseau entre un passif qui décolle et un actif illiquide peut être très douloureux ».

Prendre des frais sur des actifs « illiquides » et communiquer sur des performances « illiquides », abus de confiance et/ou escroquerie ?

Par la présente, je vous prie, Monsieur le Président, d'accepter l'expression de mes salutations respectueuses.



Christian PIRE

APR FINANCE S. A.

AMF

Monsieur le Président Gérard Rameix
17, place de la Bourse

75082 Paris Cedex 02

Paris, le 5 juin 2014

Objet : Lanceur d'alerte

Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir prendre connaissance du courrier envoyé ce jour à Monsieur Yves NICOLAS, président de la Compagnie Nationale des Commissaires aux comptes.

Par la présente, je vous prie, Monsieur le Président, d'accepter l'expression de mes salutations distinguées.



Christian PIRE

APR FINANCE S. A.

Monsieur le Secrétaire Général de l'Elysée
Monsieur Jean-Pierre JOUYET

75082 Paris Cedex 02

Paris, le 5 juin 2014

Objet : Lanceur d'alerte

Monsieur le Secrétaire Général de l'Elysée,

Je vous prie de bien vouloir prendre connaissance du courrier envoyé ce jour à Monsieur Yves NICOLAS, président de la Compagnie Nationale des Commissaires aux comptes.

Par la présente, je vous prie, Monsieur le Secrétaire Général, d'accepter l'expression de mes salutations respectueuses.



Christian PIRE